

Antilles françaises, et qui, peu après, en cette même année 1649, était massacré par les Caraïbes.

Sous la préfecture directe des supérieurs de la Province de Paris, le P. Léonard continua, comme custode, à gouverner les missionnaires d'Acadie. A ce moment, les résidences principales se trouvaient à Port-Royal, à Pentagoët, au Fort de la Rivière Saint-Jean, avec des pied à terre plus ou moins importants en divers endroits, notamment à Nepisiguit, Canceaux, la Hève, et sur le Kennebec. Le travail se partageait entre la desserte des colons français, la direction des écoles de Port-Royal, la visite éventuelle des divers postes de chasse ou de pêche, enfin l'évangélisation des sauvages de la forêt. Les apôtres de race adoptaient volontiers ce dernier ministère.

C'est celui que choisit le P. Léonard et dont il s'acquitta concurremment avec son office de supérieur. L'auteur cité plus haut porte à son actif un grand nombre de baptêmes de sauvages, sans autre luxe de détails que l'anecdote suivante, empruntée aux *Eloges historiques des Capucins de la Province de Paris*.¹

Un jour donc, le P. Léonard avait baptisé, à l'article de la mort, un petit enfant sauvage. La mort étant survenue, il se disposait à ensevelir de ses mains le petit corps, lorsqu'un Indien, le père de l'enfant peut-être, lui décocha une flèche à bout portant et l'étendit raide sur le sol. C'était le 14 juillet 1649.

Ce récit paraît étrange à première vue, et l'on se perd en conjectures sur les circonstances de cet incident. Peut-être le missionnaire, ignorant encore la langue indigène et obligé de dépendre d'un interprète, fut-il victime d'un malentendu. On sait combien la chose est aisée, avec ces grands enfants des bois, toujours soupçonneux et irascibles.

Quoi qu'il en soit, le coup avait été si rude que le Père fut laissé pour mort. La nouvelle de l'événement se répandit promptement, et les confrères du religieux en informèrent leurs supérieurs. Le récit en fut consigné dans le manuscrit cité plus haut qui décerne de ce chef au P. Léonard le titre de proto-martyr des sauvages d'Amérique. Fût-elle de tous points exacte, cette histoire laisserait encore la priorité du martyre aux Pères Viel, Brébeuf et Lallemand.

Mais on sut bientôt que la nouvelle était inexacte, et l'événement fut inscrit dans le Bullaire des Capucins avec une rectification.

Dum infantem morti proximum aqua salutis lavat, sanguine lethalis vulneris contaminatur, et citæ mortis periculum ne subiret, ad aliam insulam transiit.

¹ Manuscrit de la Bibliothèque Nationale.